

## Appel à articles pour la revue *Sociologies Pratiques*

### « Professionnalités philanthropiques : le don comme métier ? »

Dossier coordonné par Anne Bory (Université de Lille, CLERSE, Philanthropy Social Sciences Program), Nicolas Duvoux (Université Paris 8, Geneva Centre for Philanthropy), Manon Plegat (Université Paris Dauphine, IRISSO)

L'essor de pratiques philanthropiques d'ampleur parfois spectaculaire – comme suite à l'incendie de Notre Dame de Paris ou au don multimillionnaire de la famille Arnault à une association de lutte contre la pauvreté – a donné lieu à la fois à des soutiens politiques nombreux et massifs (notamment le rapport parlementaire *La philanthropie à la française*, en 2020) et à des analyses critiques portées par les sciences sociales (McGoey, 2015 ; Reich, 2018), se concentrant, les unes et les autres, sur l'amont ou l'aval des dons philanthropiques. L'amont, avec une attention particulière aux motivations des philanthropes, au cadre légal, réglementaire et fiscal qui entoure les pratiques philanthropiques. Etymologiquement « amour de l'humanité », la philanthropie, que l'on peut définir comme l'affectation irrévocable (par un particulier, une association ou une entreprise) d'un capital destiné à financer des actions d'intérêt général, est en effet une pratique institutionnellement reconnue, encadrée et soutenue et qui a fait l'objet, au cours de l'histoire, de nombreuses appropriations. Les analyses portant sur l'aval des dons s'attachent quant à elles à leurs effets, sur les causes et les organisations financées et plus largement sur la démocratie.

En France, la forme de la fondation dite distributive concentre une partie conséquente des fonds philanthropiques<sup>1</sup>. Tout en prêtant attention à la diversité des formes de philanthropie, tant sur le plan de l'identité des fondateurs – individus, couples, familles, entreprises ou encore organisations non lucratives – que sur celui du positionnement politique de ceux-ci – depuis des positions très conservatrices, voire réactionnaires, à des positions très progressistes, voire révolutionnaires – ce dossier vise à lever le voile sur le cœur des pratiques philanthropiques, en s'intéressant à celles et ceux qui sont les opérateurs et les opératrices de ces dons, à savoir les salarié.es des fondations.

Dans le contexte d'un renouveau philanthropique qui voit le secteur et ses organisations se développer, se rendre visibles et se structurer (Depecker, Deplaudé, Larchet, 2018), il est important d'étudier les dynamiques de professionnalisation qui se déploient notamment autour de la levée de fonds ou *fundraising* (Lefèvre, 2011), ou du mécénat et de la Responsabilité Sociale des Entreprises (Bory, 2008), pour interroger la façon dont les professionnels des fondations constituent un groupe professionnel en soi, ou se confondent avec les salariés associatifs d'une part et/ou les professionnels de la RSE d'autre part. La sociologie des groupes professionnels (Boussard, Dubar, Tripier, 2015 ; Vezinat, 2016) étudie aussi bien les groupes établis que ceux émergents, les dynamiques de structuration de professionnalités

---

<sup>1</sup> On peut distinguer, schématiquement, deux types de fondations. Les fondations opératrices mènent directement des activités d'intérêt général. Les fondations distributives se consacrent au financement et à l'accompagnement de projets, menés par d'autres organismes d'intérêt général, par l'octroi de subventions, de bourses, etc.

autour de pratiques, mais aussi de formes de légitimation, reconnaissance et certifications de ces pratiques : il s'agit ici d'embrasser ces multiples chantiers.

À travers des études empiriques et des réflexions partagées avec les actrices et acteurs de ce secteur, il s'agira dans un premier axe de cerner comment la philanthropie s'est récemment structurée autour de dynamiques professionnelles. Les formes de reconnaissance et de légitimation de cette activité seront abordées, en s'intéressant à la managérialisation et la marchandisation du monde associatif (Cottin-Marx, Hamidi, Trenta, 2023) ainsi qu'à la relation complexe aux pouvoirs publics, relation historiquement façonnée en France par la centralité de l'État comme instance de conversion du capital économique en prestige et en pouvoir social (Duvoux, 2017, Monier, 2017, Mitsushima, 2017, Rozier, 2017). Un deuxième axe s'intéressera à la mobilisation d'une expertise et d'un travail relationnel et émotionnel intenses et d'une capacité à mobiliser des ressources financières décisives pour certaines actions associatives. Enfin, la philanthropie se singularise du secteur privé et public par une capacité de prise de décision sans épreuve démocratique (l'élection) ou marchande (la rentabilité). Cela conduit les acteurs du secteur à développer une réflexivité sur les conditions et formes de légitimité de leur action que nous proposons d'investiguer dans un troisième axe.

### **Axe 1 : Professionnalisations philanthropiques**

La philanthropie est souvent envisagée du point de vue des donateurs ou des fondateurs, convertissant un capital professionnel et économique dans des entreprises d'intérêt général, leur permettant d'acquérir des ressources symboliques en même temps que leurs engagements témoignent d'une privatisation des choix collectifs. Au-delà des donateurs, les organisations philanthropiques, dans la diversité de leurs « véhicules », constituent des chaînes d'interdépendance reliant donateurs, membres des différents conseils composant la gouvernance des associations, professionnels des fondations et associations soutenues. Une fois reconstituées ces chaînes d'interdépendances ou écologies liées (Abbott, 2005 ; Demazière, 2022, Jouvenet, 2022), les organisations et acteurs philanthropiques peuvent être étudiés selon d'autres entrées et donner à voir un continuum et une articulation en acte d'expertises et de professionnalités diverses. Elles peuvent être financières, relever plutôt de la connaissance du monde associatif, de la rédaction d'appels à projets pour les fondations distributives, d'accompagnement de projet pour les fondations opératrices, de conception de stratégies voire d'entreprise de mobilisation de l'argent et des gens (Lefèvre, 2011), rapprochant leurs détenteur.ices tantôt des opérateurs publics de sélection des associations (Monnet, 2024), des gestionnaires de fortune (Herlin-Giret, 2019), des community organizers (Talpin, 2016) ou des experts nationaux ou internationaux. Analyser la philanthropie au prisme de la sociologie des groupes professionnels, c'est inviter à développer des analyses sur des parcours professionnels donnant souvent lieu à des passages du monde associatif au monde philanthropique, du financeur au financé, de la conduite de projet à la stratégie, à des formes de légitimation par l'organisation d'événements, la participation à des organisations professionnelles (Centre Français des Fonds et Fondations, Association Française de Fundraisers, etc.), l'obtention et le développement de certifications, etc. L'existence encore fragile de formations spécialisées mérite également qu'on s'y penche. C'est aussi inciter à interroger les parcours de formation, les diplômes et trajectoires, à la fois dans leurs dimensions objectivées, et en identifiant les formes qui apparaissent comme les plus légitimes. A quels autres groupes professionnels ces professionnels de la philanthropie se comparent-ils et elles ? quels sont leurs statuts d'emploi ? Comment se construit leur légitimité professionnelle dans des espaces où une partie de leurs fonctions peut être assurée par des

bénévoles, depuis les conseils d'administration des fondations notamment ? L'ensemble de ces éléments justifient-ils de plutôt mobiliser, pour analyser leurs trajectoires et positions professionnelles, la sociologie du travail associatif, ou la sociologie des cadres ?

## **Axe 2 : Des agents de liaison et de traduction**

Au-delà de la cartographie de la professionnalisation philanthropique par ses frontières, ses organisations et ses dynamiques, le numéro visera à cerner les contours d'un rôle d'interface entre les mondes sociaux nichés au sein des organisations philanthropiques. Si la recherche de fonds est devenue un métier et une activité de travail en tant que telle (Lefèvre, 2011), ce projet porte sur une autre des fonctions, méconnue, peu stabilisée et pourtant centrale dans un contexte de marchandisation associative (Cottin-Marx, Hamidi, Trenta, 2023) et de poids croissant du secteur philanthropique dans les choix collectifs : le *grant-making*. Ce métier recouvre la rédaction d'appels à projets, la sélection des associations candidates à soutien et la gestion des partenariats avec ces dernières. Le *grant-making* assure la liaison entre le capital et les organisations de la société civile, jouant de fait un rôle d'intermédiation entre des mondes sociaux souvent très contrastés, à la fois économiquement et politiquement – mondes sociaux souvent traversés au cours de leurs trajectoires familiales et professionnelles. Caractérisé.es par un *ethos* pondérateur (Comby, 2022) et un rôle de traducteur entre les intérêts du capital qu'elles et ils servent d'un côté et les enjeux d'intérêt général portés par les associations financées de l'autre, ces professionnel.les, qui restent souvent dans l'ombre, n'en jouent pas moins un rôle majeur dans la conversion du capital privé en capital public (Duvoux, Lefèvre, 2023). Il s'agit de saisir en quoi consiste très concrètement leur activité professionnelle, quels savoirs leur sont utiles, voire nécessaires.

## **Axe 3 : La réflexivité sur le pouvoir démocratique en philanthropie : une exigence féconde**

Comment la réflexivité sur leur légitimité démocratique travaille la professionnalité philanthropique ? La philanthropie se définit (de manière en partie tautologique) par le critère de l'intérêt général. Or, ce qui caractérise le tiers secteur en général, mais le monde philanthropique en particulier, étant donné le pouvoir conféré par la mobilisation du capital qui le distingue du monde associatif, c'est l'absence d'exigence de reddition de compte. Bien sûr les fondations sont contrôlées par l'État, présent au Conseil d'Administration des Fondations Reconnues d'Utilité Publique, bien sûr elles sont auditées et placées sous une vigilance publique diffuse mais croissante. Néanmoins, leur liberté d'allocation de leurs ressources et leur capacité à produire des choix collectifs par une définition à la fois discursive, relationnelle et pratique de l'intérêt général ne sont pas soumises à une exigence de comptes à rendre à des électeurs ou des consommateurs – et ce malgré la dimension fiscale du capital distribué. Cette lacune démocratique fait l'objet d'une critique très largement diffusée (Reich, 2018). Cette structuration particulière du secteur fait l'objet d'une réflexivité de ces professionnel.les sur la dimension démocratique de leurs choix et de leur action. Le numéro entend déployer le potentiel de dialogue entre académiques et praticiens qui fait l'identité de la revue pour ouvrir une discussion autour de la prise en compte de la tension entre philanthropie et démocratie ; pour saisir, dans une articulation entre sociologie critique et sociologie de la critique, les formes de réflexivité des acteurs impliqués dans des choix d'allocation de ressources conséquents et susciter, par co-construction, les formes d'internalisation - par la diversité (Spanu, Gill, 2024), la symétrisation du pouvoir ou la participation - et d'externalisation - par le recours à des centres de recherche dédiés, dont la place dans la construction du savoir

peut être interrogée (Wacquant, 2022) et l'articulation réfléchie avec des savoirs académiques (Duvoux, 2023).

Cet appel se veut ouvert à plusieurs disciplines : les contributions peuvent s'inscrire dans des perspectives relevant de la sociologie, de la science politique, de l'histoire et des sciences de gestion.

\*\*\*\*\*

## **Bibliographie**

Abbott, A. (2005). *Linked Ecologies: States and Universities as Environments for Professions*. *Sociological Theory*, 23(3), 245-274.

Bory, A. (2008), « Perdre son âme ou la racheter ? Enjeux professionnels et organisationnels autour du bénévolat d'entreprise », *Les mondes du travail*, n°5, janvier 2008, p.39-52

Dubar, C., Tripier, P., Boussard, V. (2015). *Sociologie des professions*. France: Armand Colin

Comby, J. (2022) . « Un éthos pondérateur Adoucir et filtrer la critique écologique, l'ouvrir au capitalisme. Et vice versa ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 241(1), 74-91.  
Cottin-Marx, S., Hamidi, C. et Trenta, A. (2023) . « Avant-propos ». *Revue française des affaires sociales*, (4), 7-43.

Demazière D. (2022). « Les frontières avant les professions ou l'art du contre-pied d'Andrew Abbott », in Patrick Lechaux (dir.) *Les défis de la formation des travailleurs sociaux. Entre université et écoles professionnelles*. 2022, paris, éditions Champ social, pp. 27-62.

Depecker, T., Déplaudé, M. et Larchet, N. (2018) . « La philanthropie comme investissement Contribution à l'étude des stratégies de reproduction et de légitimation des élites économiques ». *Politix*, n° 121(1), 9-27.

Duvoux, N. (2017) . "Philanthropies et prestige d'État en France, xixe-xxe siècles". *Genèses*, n° 109(4), 3-8.

Duvoux N. (2023) *L'avenir confisqué. Inégalités de temps vécu, classes sociales et patrimoine*, Paris : PUF

Duvoux N., Lefèvre S (2023), *Philanthropie et démocratie, enjeux et perspectives pour les fondations*, Observatoire de la philanthropie, Fondation de France.

Herlin-Giret, C. (2019). *Rester riche: enquête sur les gestionnaires de fortune et leurs clients*. France: Le Bord de l'eau.

Jouvenet M. (2022), « L'occupation des territoires et la formation des collectifs. Des dynamiques professionnelles et académiques dans la sociologie d'Andrew Abbott », *Sociologie*, Vol.13/1, p.79-97.

Lefèvre S.(2011), *ONG & Cie. Mobiliser les gens, mobiliser l'argent*, Paris, Presses universitaires de France, 2011.

McGoey, Lindsay. 2015. *No Such Thing as a Free Gift. The Gates Foundation and the Price of Philanthropy*. Londres et New York, Verso.

Mitsushima, N. (2017) . « Aménager, subvertir et contester l'ordre électoral Philanthropie et politique sous la Restauration (1819-1830) » *Genèses*, n° 109(4), 32-56

Monier, A. (2017) . « L'État comme ressource symbolique dans le monde philanthropique ? L'exemple des American Friends des institutions culturelles françaises ». *Genèses*, n° 109(4), 100-117.

Monnet, H. (2024) . « Quand la métropole gouverne les associations : participations à --l'action publique et encadrement démocratique. Le cas de la mise en œuvre du RSA par la métropole de Lyon. » *Participations*, N° 38(1), 115-146.

Reich, R. (2018), *Just Giving. Why Philanthropy is failing Democracy and how it can do better.* Princeton : Princeton University Press.

Rozier, S. (2017). » Le mécénat culturel d'entreprise dans la France des années 1980-1990 : une affaire d'État ». *Genèses*, n° 109(4), 80-99.

Spanu M., Gill L. (2024) "From diversity to pluralism: is everyone included?", *The Journal of Philanthropy and Marketing*,

Talpin, J. (2016). *Community organizing: de l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis.* France: Raisons d'agir.

Vezinat N. (2016), *Sociologie des groupes professionnels*, Paris : Armand Colin, « Coll. 128 ». Wacquant, L. (2022), *The Invention of the 'Underclass' : A Study in the Politics of Knowledge*, London, England : Polity Press.

« La philanthropie à la française », Rapport remis au Premier Ministre établi par Sarah El Hairy et Naima Moutchou, Février 2020

\*\*\*\*\*

### **Procédure de soumission d'article**

- Adresser une intention d'article de 5000 signes maximum (espaces compris) avant le **15 octobre 2025** par voie électronique à l'adresse suivante : **philanthropie@sociologies-pratiques.com**. Cette intention devra contenir une présentation du questionnement sociologique, du terrain, de la méthodologie et des résultats proposés.
- La revue retournera son avis aux auteur-ices dans le courant du mois de **décembre 2025**. L'acceptation de l'intention d'article ne présume pas de l'acceptation de l'article final. Toute intention d'article, comme tout article, est soumis à l'avis du Comité de lecture du numéro, composé des coordinateur-ices, des membres du Comité de rédaction de la revue et d'évaluateur-ices externes.
- Les articles (au format de 20 000 à 45 000 signes, espaces compris) seront à retourner à la revue pour le **15 avril 2026** et donneront lieu à échanges avec le comité de rédaction.
- La sortie du numéro est prévue pour **l'automne 2027**.

\*\*\*\*\*

### **Présentation générale de la revue**

*Sociologies pratiques* est une revue de sociologie fondée en 1999 par Renaud Sainsaulieu et l'APSE. Elle est intégrée dans la liste des revues scientifiques reconnues par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).

Depuis 2025, *Sociologies pratiques* est entrée dans le dispositif Souscrire pour ouvrir et figure donc dans le mouvement pour la Science ouverte. Elle est dorénavant accessible

gratuitement, sans abonnement, en ligne à l'adresse suivante : <https://shs.cairn.info/revue-sociologies-pratiques?lang=fr>

*Sociologies pratiques* paraît deux fois par an. Ses numéros thématiques (environ 200 pages) donnent la parole à des chercheur·ses et à des praticien·nes afin d'analyser les réalités sociales émergentes et de comprendre les mouvements de notre monde. Le projet éditorial de la revue rend compte d'une sociologie en actes. En ce sens, il recherche un équilibre entre monde académique et monde professionnel, entre compréhension et action, tout en portant un regard clairement sociologique pour comprendre le changement social. La volonté de croiser analyses d'acteur·ices de terrain – qui agissent au cœur des transformations – et réflexions de chercheur·ses – qui donnent les résultats de leurs enquêtes les plus récentes – fait de *Sociologies pratiques* un espace éditorial et intellectuel original qui s'adresse à toutes les personnes intéressées par la sociologie en pratiques.

Outre le dossier thématique composé des articles retenus à partir de l'appel à contributions, *Sociologies pratiques* propose d'autres rubriques ; par exemple : *Sociologies d'ailleurs*, *Le Métier*, *Lectures*, *Échos des colloques*, *Bonnes feuilles des Masters*. Des varia sont aussi régulièrement publiés.